



Réunion du : 06 décembre 2021

Présidence : Patrick BOS

Présents : Yann CHARRETON, Patrick IMBERT, Pierre-Antoine MONTAGUT, Adrien ROUSSILHE, Thomas BESSON, Gérard CHEVALIER, Jean-Marc LACAMBRE, Frédéric SELLIER.

Excusés : Eric CANIS, Yanick GADEN, Mohamadou SOW, David AUZOLLE, Didier VAUR.

Le secrétariat est assuré, par Frédéric SELLIER.

Dernier PV : adopté

Vœux de rétablissement à Messieurs Viars, Delmas, Besson, Sow, Combes.

Toutes nos condoléances à David Auzolle et sa famille.

Toutes nos condoléances à Patrick Bos et sa famille.

➤ **Journée de l'arbitrage :**

Cette journée s'est bien déroulée. Il y a eu des bons retours des enfants participants à cette sensibilisation de l'arbitrage.

Les différents acteurs ont apprécié cette journée.

Des clubs qui étaient présent ce jour, demandent plus d'actions de ce type.

Nous rappelons aux clubs qu'ils ont des référents arbitre en leur sein pour des actions similaires.

➤ **Point sur les désignations :**

Adultes :

Moins d'arbitres se mettent en indisponibilités.
Il y aura le 19 décembre une journée de rattrapage

Jeunes :

La priorité doit être donnée aux matches de ligue. Certains n'ont pas été couverts.

Des arbitres adultes seront convoqués sur les matches de jeunes et de féminines si ils n'ont pas de désignations.

➤ **Points sur les observateurs :**

Tous les arbitres D1 ont été vu au minimum 1 fois.

Dans les autres catégories, les observations se poursuivent

➤ **Retour des différentes commissions :**

○ **Fidélisation**

- Deux arbitres n'ont pas arbitré pour différentes raisons
- Trois nouveaux arbitres ont des qualités constatées par les accompagnants. Un observateur sera mis sur un match pour évaluer le potentiel.
- Côté jeunes, il y a des départs et quelques indécis entre l'arbitrage et jouer avec leur équipe.
- La Commission de l'arbitrage se désole du comportement de certains « éducateurs » dans les catégories jeunes.
Nous soutenons tous les arbitres qui ont été pris à parti sur certains matches de jeunes
- Les interventions continuent dans les établissements scolaires du département, environ 2000 enfants ont été

sensibilisés à l'arbitrage.

○ **Statut de l'arbitrage**

- Pour le statut de l'arbitrage, les premiers échos est qu'il sera demandé plus d'arbitres aux clubs.
- Les arbitres auxiliaires pourront comptés pour ½ arbitres
- Ces points seront évoqués et décidés lors de la commission fédérale ce samedi 11/12

➤ **Formation Futsal**

La formation est prévue pour le vendredi 17 décembre 2021.

La commission Futsal va se réunir ce jeudi 9 décembre.

➤ **Formation Initiale :**

La prochaine formation initiale sera effectuée sur 3 samedis, les 5,12 et 19 février.

La date limite pour faire la demande pour inscrire un arbitre est au 31 mars 2021.

Plusieurs candidats se sont déjà exprimés via leur club pour faire cette formation initiale.

➤ **Echange interdistrict :**

Il y aura un échange interdistrict en Corrèze le 8 décembre.

Une réunion similaire a été faites le 16 novembre avec les départements 63/43/15 pour évoquer certains sujets dont les tarifs appliqués.

Sur la 2^{nde} partie de saison, concernant les désignations, les échanges seront fait sur des matches avec enjeu pour avoir un arbitre neutre pour avoir plus d'impartialité ressentie par les clubs.

➤ **Stage de début d'année :**

Ce stage de début de saison sera effectué le dimanche 23 janvier de 8h30 à 12h30.

Un repas chaud sera prévu.

La présence des arbitres D1 et D2 qui officient en assistant régional est obligatoire.

Au programme :

- Le rôle de l'assistant
- Rappels des lois du jeu
- Questions / Réponses

➤ **Echange avec Benoit Bastien :**

Un échange a eu lieu entre Patrick Bos, le président de la CDA, et Benoit Bastien, arbitre de Ligue 1 et préparateur mental.

Cet échange avait pour but de faire un sondage auprès de tous les présidents de CDA sur nos arbitres et nos échanges entre la ligue et le district.

Patrick Bos a apprécié cet échange et la personne.

➤ **Questions diverses :**

- Le nombre d'écusson disponible pour les nouveaux arbitres -> il faut faire le point avec David Auzolle et Clément Vantal. Les écussons des nouveaux arbitres sont distribués lors du stage de début de saison.
- Concernant les coordonnées diffusables. Il faut que les clubs fassent le nécessaire de leur côté pour que les coordonnées de leur arbitre soient diffusables.
- Des tablettes pour les feuilles de matches informatisées tombent en pannes -> Les clubs sont responsables de leur FMI. Se rapprocher du

district si des tablettes peuvent être achetées pour remplacer les tablettes défectueuses. Nous rappelons aux clubs qu'ils doivent avoir des feuilles de matches papier pour les matches en réserve dans l'éventualité que la FMI tombe en panne.

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise

Le Président
Patrick BOS

Le Secrétaire
Frédéric SELLIER